



Pour le maintien

d'un réseau collégial fort

partout sur

le territoire québécois !



# Introduction

Le rapport, dont les deux parties ont été déposées en janvier et en juin 2014 par M. Guy Demers, est l'un des documents issus d'un des cinq chantiers du Sommet sur l'enseignement supérieur organisé par le gouvernement du Parti Québécois, et devait porter sur :

« le déploiement de l'offre de formation collégiale au Québec, la définition des créneaux régionaux de formation et l'optimisation de la formation continue en vue de favoriser: l'accès à la formation collégiale partout au Québec, une complémentarité de l'offre de formation dans les régions et la viabilité des programmes en région. »

Le rapport, rendu public en octobre dernier en même temps que la création d'un comité de suivi chargé de faire des recommandations au ministre, rend nécessaire la réaffirmation des positions historiques de la FNEEQ à propos de l'enseignement collégial, selon 4 axes :

1. La promotion d'une vision humaniste de l'éducation
2. La pertinence du réseau collégial
3. Le maintien du caractère national du diplôme collégial
4. La pérennité des cégeps en région

## Axe 1

### La promotion d'une vision humaniste de l'éducation

Dans un contexte où les pressions à la marchandisation de l'éducation et à l'uniformisation tant des contenus que des méthodes pédagogiques sont de plus en plus lourdes, il nous semble pertinent de rappeler quelques principes que la fédération a déjà adoptés et qui devraient continuer à guider nos actions:

1. L'éducation est un droit humain et une responsabilité sociale;
2. L'éducation publique doit être valorisée et la gratuité scolaire à tous les niveaux, tant pour la formation régulière que continue, doit être atteinte;
3. L'éducation doit tendre vers un élargissement des objectifs de la formation au collégial et à l'université visant un développement social et humain, et qui ne doivent pas viser exclusivement l'insertion en emploi;
4. La réussite étudiante s'incarne dans l'encadrement, la progression et l'amélioration des étudiants. La qualité éducative est visible dans la capacité de nos étudiants à atteindre leur plein potentiel et ne se limite pas qu'à un simple taux de diplomation;
5. Le principe central de collégialité dans la gouvernance des établissements supérieurs, qui reconnaît l'expertise des enseignants, doit être favorisé de manière à rejeter l'approche managériale;
6. La logique de mise en concurrence entre les établissements doit être dénoncée;
7. La liberté académique propre à l'enseignement supérieur doit être reconnue et respectée.

## Axe 2

### La pertinence du réseau collégial

La formation générale offerte concurremment aux secteurs technique et préuniversitaire rend bien concrète la préoccupation de former de futurs citoyennes et citoyens, et ce, par la transmission d'un fonds culturel commun, le développement du sens critique, l'ouverture sur le monde et la créativité. C'est pourquoi il faut défendre la préservation dans son intégralité de la place et de l'importance des disciplines de la formation générale qui permettent, notamment, aux futures techniciennes et techniciens de prendre une part pleine et entière à la vie citoyenne.

La formation technique actuelle au Québec est reconnue pour être excellente. Les employeurs affichent un haut degré de satisfaction à son égard (90 % six mois après l'embauche). La formation technique doit donner accès au marché du travail mais aussi, en principe, permettre aux techniciennes et aux techniciens de s'adapter aux changements survenant dans leur domaine de formation. Malgré ces réussites et ces avancées évidentes, l'existence même du réseau est souvent questionnée. En ce sens, il nous semble nécessaire de rappeler la pertinence des différents éléments qui le composent.

La pertinence du réseau collégial passe aussi par:

1. La reconnaissance de sa pertinence et la fin de sa remise en question;
2. Un financement et une valorisation qui visent son développement sur tout le territoire;
3. Une garantie de stabilité financière sur plusieurs années et ce malgré les baisses d'effectifs;
4. Une reconnaissance des cégeps comme moteur socio-économique et culturel.

## Axe 3

### Le maintien du caractère national du diplôme collégial

Parmi les attaques au réseau collégial, on retrouve la décentralisation des contenus de cours et/ou des prises de décision ainsi que cette capacité qu'auraient les établissements de décerner leur propre diplôme, l'habilitation. Pour la FNEEQ, il faut garantir l'équivalence des formations partout sur le territoire. En ce sens, la FNEEQ s'oppose à l'habilitation et à la création de diplômes locaux parce qu'ils représentent des dangers:

- en étant davantage centrés sur les intérêts des employeurs locaux ;
- en limitant la portée des diplômes et le champ d'exercice de la profession;
- en ne permettant plus d'offrir à chaque étudiant du Québec, qu'importe où il habite, la possibilité d'avoir accès à une formation reconnue, égale, accessible et de qualité;
- en rendant possible une collection d'établissements indépendants, forcément en concurrence, et destinés à offrir des formations de qualité inégale.

Par ailleurs, la CSN, dans sa plateforme *L'Éducation: un droit humain, une responsabilité sociale!*, souligne avec raison qu'il est urgent : « d'encadrer davantage l'offre des diplômes courts (comme les AEC) pour s'assurer qu'ils ne servent pas de voie de contournement aux diplômes réguliers. »

## Axe 4

### La pérennité des cégeps en région

La baisse d'effectifs et la présence de petites cohortes ont pour effet de soumettre certains collèges en région à des pressions budgétaires importantes. Il faut en ce sens prévoir des mesures structurantes pour maintenir une offre de formation diversifiée et pour améliorer les conditions de travail des enseignantes et des enseignants. Toutefois, une mise en garde s'impose, le fait d'ouvrir ces solutions à l'ensemble du réseau risque d'exacerber les problématiques vécues par les institutions d'enseignement localisées en dehors des grands centres urbains. Pour la FNEEQ, d'autres solutions sont possibles afin d'assurer la pérennité des cégeps en région :

#### 1. Un financement suffisant

Le mode de financement actuel est mal adapté aux réalités des cégeps en région aux prises avec une baisse d'effectifs étudiants et la pression exercée sur ces institutions limite le développement et les initiatives locales, et peut mener à la fermeture de programmes. La FNEEQ propose donc un financement par groupe et non pas seulement par étudiant, qui tienne compte du travail réellement effectué par les enseignantes et les enseignants. À défaut, la bonification des annexes spéciales de financement des petites cohortes s'impose.

#### 2. Une plus grande accessibilité en région par le développement d'une offre de formation diversifiée en maintenant et en protégeant les « créneaux d'excellence »

La FNEEQ rappelle à ce chapitre, que l'accessibilité à l'enseignement supérieur en région ne peut et ne doit pas se maintenir et se développer au prix d'une perversion des programmes de formation. Que l'offre de programmes réponde au type d'économie d'une région est une chose, que ces programmes enferment les étudiantes et les étudiants dans des créneaux spécialisés dont ils ne pourront ensuite sortir, en est une autre.

### **3. Une révision des structures à la formation continue**

Pour la FNEEQ, la pérennité des cégeps en région passe par un réinvestissement de l'état à la formation continue afin que, notamment, les adultes soient placés dans des conditions d'apprentissage convenables, que les enseignantes et les enseignants puissent bénéficier de conditions de travail adéquates et que la formation puisse être facilement transférable à l'enseignement régulier. Pour la FNEEQ, il s'agit là d'une piste plus structurante que celle d'investir dans de la formation sur mesure qui répond exclusivement à des besoins ponctuels de perfectionnement et de formation des entreprises.

### **4. Un recours balisé à la formation à distance à titre expérimental**

Alors que certains acteurs recommandent au ministre le recours systématique pour l'ensemble du réseau collégial à des formes de téléenseignement et de formation à distance, la FNEEQ invite à la plus grande prudence. Ainsi, sans rejeter d'emblée les expériences réalisées à ce jour, nous ne croyons pas que ce moyen puisse être généralisé à l'ensemble des programmes en difficulté.

Pour la FNEEQ, il est nécessaire que des études sérieuses (à l'exception des expériences du CÉFRIO, aucun bilan national des expériences de téléenseignement n'a été produit) quant à la valeur pédagogique, à l'impact éducatif et sur les conditions de travail de cette forme d'enseignement, soient réalisées avant de prendre position. Toutefois, il semble que le recours à ce type de formation devienne plus acceptable pour l'étudiant s'il le choisit plutôt que de se le faire imposer.

### **5. Une mobilité étudiante vers les régions**

Pour le regroupement cégep, il est préférable d'améliorer le service d'admission pour informer les étudiantes et les étudiants des places disponibles dans tous les programmes d'études du réseau. Aussi, la FNEEQ est d'avis qu'une nouvelle autorisation de programme dans le réseau ne peut être accordée avant que les places disponibles dans les collèges touchés par la baisse démographique offrant ce programme soient comblées. De plus, la FNEEQ propose également que les cégeps aux prises avec des baisses démographiques soient favorisés dans le développement et l'octroi de mesures gouvernementales incitatives pour attirer les étudiantes et les étudiants internationaux.



# Conclusion

Tout comme M. Guy Demers, nous croyons qu'il faudra du courage et de l'audace.

- Le courage et l'audace de faire les choix politiques en toute cohérence avec le choix de société qui s'impose, celui de faire de l'éducation une priorité.
- Le courage et l'audace de faire des choix pour maintenir et développer un réseau collégial fort, notamment par un financement adéquat, pertinent et conséquent avec ses différentes réalités régionales.
- Le courage et l'audace d'affirmer que ce financement est un investissement, et non une dépense.